

Inauguration de la nouvelle station **d'épuration de Vilette**, la première à traiter les micropolluants franco-suisses

Genève, le 22 mars 2024

L'Etat de Genève, Annemasse Agglo et les Services industriels de Genève inaugurent, aujourd'hui, la nouvelle station d'épuration (STEP) de Vilette. Modernisée et agrandie, cette station est la première du canton de Genève à traiter les micropolluants. Son homologue française, Ocybèle, située à Gaillard (France) à quelques 500 mètres, sera prochainement raccordée à ce dispositif. Ce traitement commun des micropolluants résulte d'un partenariat entre l'Etat de Genève, Annemasse Agglo et les Services industriels de Genève afin de gérer durablement l'eau et préserver l'environnement du bassin genevois.

La station d'épuration (STEP) de Vilette est la première du canton de Genève à disposer d'un système de traitement des micropolluants. Cette installation s'adapte à la modification de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) de 2016, exigeant le traitement de 80% des micropolluants avant rejet de l'eau dans les cours d'eau. C'est désormais le cas de Vilette pour ses rejets dans l'Arve. *« Ce projet transfrontalier a été réalisé en étroite et très bonne collaboration entre l'Etat de Genève, Annemasse Agglo et les Services industriels (SIG). Grâce à ces partenariats transfrontaliers sur l'eau qui perdurent entre l'Etat de Genève et les collectivités voisines françaises, nous avons pu bénéficier des conditions de financement de la Confédération pour traiter les micropolluants sur Vilette. C'est un partenariat gagnant-gagnant dans le cadre du Grand Genève pour la préservation de l'environnement »* se félicite Antonio Hodgson, conseiller d'Etat chargé du Département du territoire.

Le partenariat franco-suisse a permis d'obtenir une subvention de la Confédération pour le traitement des micropolluants. Cette dernière s'élève à 75% du montant nécessaire à ce traitement. L'investissement restant est partagé entre SIG et Annemasse Agglo.

Côté français, des travaux conséquents ont été entrepris et sont encore en cours à la station d'épuration d'Ocybèle, située à environ 500 mètres de Vilette, en France voisine. Ces derniers ont consisté notamment à la mise en service du traitement de l'azote en 2021 et l'inauguration d'un bâtiment dédié au recyclage des sables et graisses en 2023. Le programme de travaux a en fil rouge l'efficacité énergétique et la revalorisation des déchets : valorisation des sables, méthanisation des boues, épuration du biogaz pour le réinjecter dans le réseau public, récupération de chaleur dans les eaux traitées pour chauffer les bâtiments et optimisation de la consommation électrique des équipements pour un coût global d'environ 30 millions d'euros. *« Notre usine de dépollution Ocybèle est en pleine restructuration et modernisation pour améliorer le traitement de l'eau et agir durablement pour la préservation de la faune, la flore et la qualité de l'air. En faisant le choix de traiter les micropolluants et d'investir significativement pour cela, Annemasse Agglo se hisse à la pointe de l'innovation dans ce domaine en France. En effet, le traitement des micropolluants n'est pas une exigence au niveau de l'union européenne, ni dans la réglementation française. C'est aussi ça la force de la coopération transfrontalière, pouvoir avancer plus loin ensemble en matière de transition écologique. Nous pouvons être fiers de cette réalisation »*

précise Gabriel Doublet, Président d'Annemasse Agglo. Le raccordement du collecteur reliant Ocybèle à Villette pour le traitement commun des micropolluants sera opérationnel dans le courant du deuxième semestre 2024.

Les travaux à la STEP de Villette ont débuté en 2018 et se sont achevés en début d'année 2024. En parallèle de la construction du système de traitement des micropolluants, SIG a également réalisé d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement de la STEP de Villette. Cette dernière, construite en 1962, peut désormais traiter les eaux usées de 80'000 habitants, soit une hausse de sa capacité de traitement de 60%. « *Le traitement des eaux usées est un service à la population assuré par SIG aux Genevois.e.s depuis plus de 20 ans et nous devons nous adapter au défi démographique du bassin genevois. Je tiens ici à remercier les équipes de SIG qui ont œuvré, au quotidien, à Villette pour assurer le bon fonctionnement de l'exploitation durant ces cinq années de travaux. Cet engagement démontre notre forte vocation de service public* » souligne Christian Brunier, Directeur général de SIG. Enfin, lors de ce chantier, une centrale solaire a été installée sur les toits de la STEP dont l'énergie produite est utilisée pour ses propres besoins.

L'investissement global du projet s'élève à plus de 66 millions de francs, dont plus de 50 millions de francs pour la modernisation et l'agrandissement de Villette. Le montant dédié au traitement des micropolluants est d'environ 16 millions de francs dont 12 au titre de la subvention de la Confédération. Cette subvention a été obtenue grâce au partenariat avec Annemasse Agglo. Le reste de la somme investie pour les micropolluants est répartie entre SIG et Annemasse Agglo.

La station d'épuration de Villette est une des quatre STEP du canton de Genève avec Aïre, Bois-de-Bay et Chancy. En équipant Villette d'un système de traitement des micropolluants et à l'avenir d'autres STEP, SIG répond aux dispositions légales en vigueur depuis le 1er janvier 2016. De plus, les travaux réalisés à Villette s'inscrivent dans le cadre de la transition écologique et contribuent à atteindre la neutralité carbone des activités de SIG à l'horizon 2030.

Photos disponibles : https://media.sig-ge.ch/documents/cp/20240322_inauguration_step_villette_photos

Vidéos disponibles : https://media.sig-ge.ch/documents/cp/20240322_inauguration_step_villette_videos.zip

CONTACTS MÉDIAS

Etat de Genève, département du territoire :

Pauline de Salis-Soglio, Secrétaire générale adjointe, pauline.desalis@etat.ge.ch
Tél. + 41 (0)22 546 60 47 / Mobile +41 (0)76 304 20 66

Services industriels de Genève :

Laetitia Perrin, porte-parole, Relations publiques, laetitia.perrin@sig-ge.ch
Mobile +41 (0)79 411 04 62

Annemasse Agglo :

Jean-Marc Borredon, Directeur Communication,
jean-marc.borredon@annemasse-agglo.fr
Mobile +33 (0) 6 88 79 55 75